



COMMUNIQUE

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, communique :

La saison sèche est marquée par une période d'Harmattan qui affecte plusieurs régions de notre pays. Elle est caractérisée notamment par des vents forts et secs susceptibles de favoriser la propagation des feux de végétation, des incendies, etc.

Aussi, la mise à feu - pratique agricole traditionnelle qui consiste à brûler des parcelles débroussaillées ou non - conduit-elle souvent à des feux incontrôlés occasionnant d'importants dégâts matériels, des pertes économiques et même parfois des pertes en vies humaines.

Dans le souci de prévenir ou de minimiser toutes sortes de risques inhérents à cette période particulière d'Harmattan, le Ministre de la sécurité et de la protection civile invite tous les acteurs impliqués dans la prévention et la gestion des risques de catastrophes à une surveillance permanente en vue d'alerter en temps opportun les populations exposées.

Il en appelle, en outre, à une vigilance collective des populations et au sens de responsabilité des uns et des autres pour éviter au maximum des comportements générateurs de sinistres.

Lomé, le 28 NOV. 2023

Le Ministre



Ambassadeur Calixte Batossie MADJOLBA